COLLEGE SAINT-PIERRE
rue J-B Verbeyst, 25
1090 Jette
Tél : 02 / 421.43.30
Fax : 02 / 427.55.13

Jette, le 13 novembre 2020

Chers Parents, Chers Eleves,

La Circulaire 7816 fait basculer l'enseignement secondaire en code rouge à partir du lundi 16 novembre et, à priori jusqu'aux vacances de Noël.

Concrètement :

La mesure relative au temps de présence des élèves en code rouge :

- permet la poursuite d'un enseignement à 100% en présentiel pour les élèves du 1er degré ;
- impose que le nombre d'élèves présents simultanément dans l'école soit limité à 50% de la population globale des élèves des 2e et 3e degrés.

1. L'enseignement en présentiel :

Pour le 1er degré (1e et 2e secondaires) : les cours se donnent normalement avec un horaire complet en présentiel sauf pour les cours d'éducation physique qui sont suspendus (voir paragraphe qui suit).

Pour les 2e et 3e degrés : merci de prendre connaissance du tableau suivant qui précise les jours de présence des élèves de 3e, 4e, 5e et 6e années au Collège.

Cours en présentiel au collège	Semaine 1 : du 16/11 au 20/11	Semaine 2 : du 23/11 au 27/11	Semaine 3 : du 30/11 au 4/12	Semaine 4 : du 7/12 au 11/12	Semaine 5 : du 14/12 au 18/12
Les classes de 3ème année	les lundi, mardi et mercredi	les jeudi et vendredi	les lundi, mardi et mercredi	les jeudi et vendredi	le lundi
Les classes de 4ème année	les jeudi et vendredi	les lundi, mardi et mercredi	les jeudi et vendredi	les lundi, mardi et mercredi	le mardi
Les classes de 5ème année	les lundi, mardi et mercredi	les jeudi et vendredi	les lundi, mardi et mercredi	les jeudi et vendredi	le lundi
Les classes de 6ème année	les jeudi et vendredi	les lundi, mardi et mercredi	les jeudi et vendredi	les lundi, mardi et mercredi	le mardi

Concernant la dernière semaine du trimestre (semaine 5), des précisions seront apportées ultérieurement en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Ce modèle présente les avantages suivants, que l'on peut mettre pour certains en lien avec les stratégies de crise (différenciation, hybridation et accrochage) imposées par la FWB :

Pour les élèves, il favorise l'accrochage scolaire :

* les élèves sont en contact présentiel chaque semaine avec l'école.
* le rythme scolaire est assuré.
* il essaie de réduire au maximum la fracture numérique :
  le travail peut être donné en version papier, les consignes précisées, lors du temps de présence des élèves, sans devoir anticiper de trop longs délais entre chaque temps de présence des élèves.

Pour les parents, il est rassurant puisqu'il limite le risque que les élèves ne restent oisifs à domicile durant une longue période.

2. L'enseignement à distance :

Les élèves des 2e et 3e degrés prestent 50% de leur horaire en présentiel au Collège.
Pour l'autre moitié, il s'agit d'activités qu'ils doivent réaliser à domicile.
Les enseignants assureront le lien et le suivi à distance avec les élèves.

Le Collège a déjà prêté une dizaine de PC et reste bien sûr disponible pour d'autres prêts si nécessaire (dans la mesure des possibilités).
Le CDI reste bien sûr ouvert et accessible pendant l'horaire normal pour tout élève éprouvant des difficultés informatiques (problème de connexion, impression de documents, etc.)
Notre objectif est de réduire au maximum la fracture numérique.

3. Les cours d'éducation physique :

En code rouge, les cours d'éducation physique sont suspendus.
Les heures 0, 1, 7 et 8 des lundis, mardis, jeudis et vendredis seront libérées pour toutes les classes ainsi que les heures 0, 1, 4 et 5 des mercredis.

4. Les repas du midi

Extrait de la circulaire : « les repas sont pris avec les membres du groupe classe, dans la classe en respectant autant que possible la distance physique lorsque le masque n'est pas porté. Il doit s'agir d'un repas apporté par l'élève ».

Les élèves de 1e et 2e mangeront donc en classe de 12h10 à 12h25 sous la surveillance du professeur de la 4e heure. A 12h25, les élèves rejoindront la cour de récréation.
Les élèves qui peuvent rentrer chez eux pendant le temps du midi pourront quitter le Collège à 12h10.

Il sera désormais impossible de commander des sandwichs au Collège.

5. L'étude du soir

Cette étude doit malheureusement être supprimée pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire.

6. La session de Noël

Il va de soi qu'il n'y aura pas de session d'examens à Noël. L'évaluation continue est à privilégier. Nous attendons des directives de la Ministre et du Segec concernant l'évaluation.

7. La remise des bulletins de Noël

Les bulletins de Noël seront envoyés par mail à tous les parents (nouveauté!) durant la dernière semaine du trimestre.

Nous tenons à vous rappeler **les gestes barrière** et nous vous demandons avec insistance de les rappeler également à vos enfants. Il en va de la santé de tous.

- Port correct (sur le nez et sur la bouche) et obligatoire du **masque** (à avoir avec soi).
- **Lavage** régulier des mains à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique.
- Respect de la **distance** physique d'au moins 1,5 m.

En ces temps incertains, nous tenons à vous remercier pour votre confiance et votre soutien envers le Collège. La crise sanitaire nous fait vivre des moments difficiles qui nous empêchent de nous projeter vers l'avenir. Mais c'est tous ensemble que nous parviendrons à tenir sur le long terme. Nous restons évidemment disponibles afin d'assurer un échange et une communication pour le bien-être de tous.

Pour la Direction,

Th. Vanderijst
Directeur